



BULLETIN MUNICIPAL DE RETTEL



Le mot du Maire



Chères Retteloises, chers Rettelois, Chers amis,

Le monde entier subit les vagues successives d'une maladie qui touche toutes les populations. Notre vie en est radicalement transformée.

Je tiens, avant tout autre propos, à adresser mes plus sincères condoléances à toutes celles et à tous ceux qui ont perdu un proche au cours de cette année, à cause de la COVID-19 mais également dans d'autres circonstances.

Mon soutien va également, bien entendu, à toutes celles et tous ceux qui subissent en ce moment la maladie et qui doivent encore lutter pour ne pas perdre la vie.

En tant que maire de Rettel, j'aurais préféré que les circonstances nous permettent de nous rencontrer en face-à-face et que nous puissions échanger sur l'avenir de notre commune. Tel n'est malheureusement pas le cas.

Je ne peux donc pas accueillir les nouveaux arrivants avec toute la chaleur que notre commune aurait pu leur transmettre mais je leur souhaite bien évidemment la bienvenue. Je souhaite également la bienvenue dans ce monde à tous les nouveau-nés dans la commune.

La confiance que vous nous avez accordée lors des élections, élections également particulières puisque nous n'avons pu prendre nos fonctions qu'au mois de mai, est le moteur de notre action pour la commune. Elle est encore plus marquée dans la situation que nous vivons aujourd'hui.

Il s'agit pour nous tous de modifier nos habitudes dans nos relations avec les autres, dans nos libertés de mouvement, dans notre travail, à l'école et dans toutes les activités que nous faisons ou que nous ne pouvons plus exercer. Je tiens donc à vous féliciter pour votre patience, pour tous les efforts fournis face à ces contraintes et au respect des gestes barrière.

Cette année, à cause des conditions sanitaires, nous n'avons pas pu organiser de repas des aînés comme c'est la tradition. Le conseil municipal et moi-même gardons néanmoins les mêmes pensées chaleureuses pour tous les anciens de notre commune. La fête n'est que partie remise et n'en sera que plus belle !

Je souhaite apporter tout mon soutien à Monsieur le Directeur d'école, aux enseignants, ainsi qu'à tout le personnel scolaire. Nous savons combien les mesures sanitaires sont contraignantes et nous les remercions de leur collaboration et de leur professionnalisme. Nous félicitons également tous les parents d'élèves ainsi que les élèves pour les efforts fournis.

Les conséquences sur les activités de chacun sont parfois terribles et je souhaite apporter tout mon soutien aux entreprises et commerces qui sont touchés de plein fouet par ce changement si brusque. Certains d'entre eux ont vu leur activité stoppée net. Nous souhaitons à chaque dirigeant beaucoup de courage pour traverser cette crise dans l'espoir que les dégâts seront surmontables.

Nous comprenons également combien les associations de notre commune sont impactées à cause de l'arrêt de leur activité, mais aussi de l'annulation des nombreux événements, qui devaient rapporter les fonds nécessaires pour l'année prochaine. Nous déplorons également cette situation car au-delà du financement des associations, ces organisations participent surtout à la vie de la commune.

Je remercie vivement les agents du service public, gendarmes, sapeurs-pompiers et autres professions qui sont sans aucun doute absolument essentiels en ce moment.

Les agents municipaux et les ouvriers communaux font eux aussi un travail très important auprès de la population et je voudrais les remercier et les féliciter pour leur implication.

Vous imaginez bien que les projets de la commune elle-même sont pour beaucoup au point mort. Malgré les contraintes de cette situation qui ne permettent pas le plein épanouissement de nos activités, je suis heureux de pouvoir être présent auprès de chacun. Soyez assurés que le conseil municipal et moi-même œuvrons chaque jour pour que votre quotidien soit plus facile malgré ces conditions.

Tous les services de la collectivité sont assurés avec un aménagement des horaires. Nous avons, en collaboration avec les équipes enseignantes, permis que nos écoles restent ouvertes lorsque cela était permis.

Nous avons fait en sorte que notre commune continue à être un lieu agréable en entretenant son fleurissement et les décorations de Noël, vous l'aurez remarqué, ont été installées assez tôt. Il me semble que nous avons tous besoin de ces moments de plaisir et j'adresse mes remerciements les plus chaleureux à tous les bénévoles qui y consacrent énormément de temps tout au long de l'année.

Le plus important au cœur de cette crise est de tenir bon la barre pour ne pas chavirer ou prendre un mauvais cap. Peut-être que le ciel commence à s'éclaircir avec l'arrivée d'un vaccin qui pourrait permettre à l'humanité d'échapper à cette menace. Je sais que le temps peut paraître long mais vous savez également que notre avenir tient à notre sérieux et notre persévérance.

Chères Retteloises, chers Rettelois, je vous souhaite à tous de passer de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

Je vous adresse à toutes et à tous mes vœux de bonne santé et de bonheur, malgré les circonstances, pour cette nouvelle année 2021. Espérons tous ensemble qu'elle nous apportera la joie de la victoire face à ce virus !

L'écrivain français Bossuet a écrit : « *Le temps découvre les secrets ; le temps fait naître les occasions ; le temps confirme les bons conseils.* »

Alors, essayons de prendre du recul et espérons un temps meilleur qui nous permette de regarder en arrière et de nous rassurer pour l'avenir.

Rémi SCHWENCK

Maire de Rettel et Vice-Président de la CCB3F

L'équipe



De gauche à droite et de haut en bas

Bruno Vercellino - Matthieu Guinin - Marc Wuttke - Isabelle Orth - Florent Gigliotti - Rodolphe Keilmann - Gabriel Curcic - Cathy Mersch-Dicop - Nicolas Adamy - Nathalie Brudermann - Marie-Andrée Bock - Norbert Handrick - Rémi Schwenck - Denis Lognon - Béatrice Long

Les Adjoints



Denis Lognon
Premier Adjoint

Chargé de la Commission travaux, voirie, réseaux, bâtiments, aménagement et entretien du village



Norbert Handrick
Deuxième Adjoint

Chargée de la Commission agriculture, forêt, environnement, développement durable, eau potable et assainissement.



Marie-Andrée Bock
Troisième Adjointe

Chargée de la Commission aux sports, aux associations, aux relations des habitants, aux personnes âgées, au secteur scolaire, périscolaire, et à l'embellissement du village



Béatrice Long
Quatrième Adjointe

Chargée de la Commission tourisme, communication et finances.

Les Conseillers



Marc Wuttke

Travaux
Culture, Loisirs, Jeunesse et Sports
Forêt, Agriculture, Environnement,
Assainissement



Florent Gigliotti

Finance
Travaux
Forêt, Agriculture, Environnement, Assainissement
Culture, Loisirs, Jeunesse et Sports
Embellissement
Communication



Gabriel Curcic

Finance
Communication
Embellissement



Matthieu Guinin

Travaux
Finance
Forêt, Agriculture, Environnement, Assainissement



Rodolphe Keilmann

Communication
Culture, Loisirs, Jeunesse et Sports

Bruno Vercellino

Finance
Travaux
Embellissement
Culture, Loisirs, Jeunesse et Sports



Nicolas Adamy

Communication
Culture, Loisirs, Jeunesse et Sports
Finance



Nathalie Bruderemann

Communication
École, Périscolaire, Enfance, SIVU
Embellissement
Culture, Loisirs, Jeunesse et Sports



Cathy Mersch-Dicop

Forêt, Agriculture, Environnement,
Assainissement
Embellissement



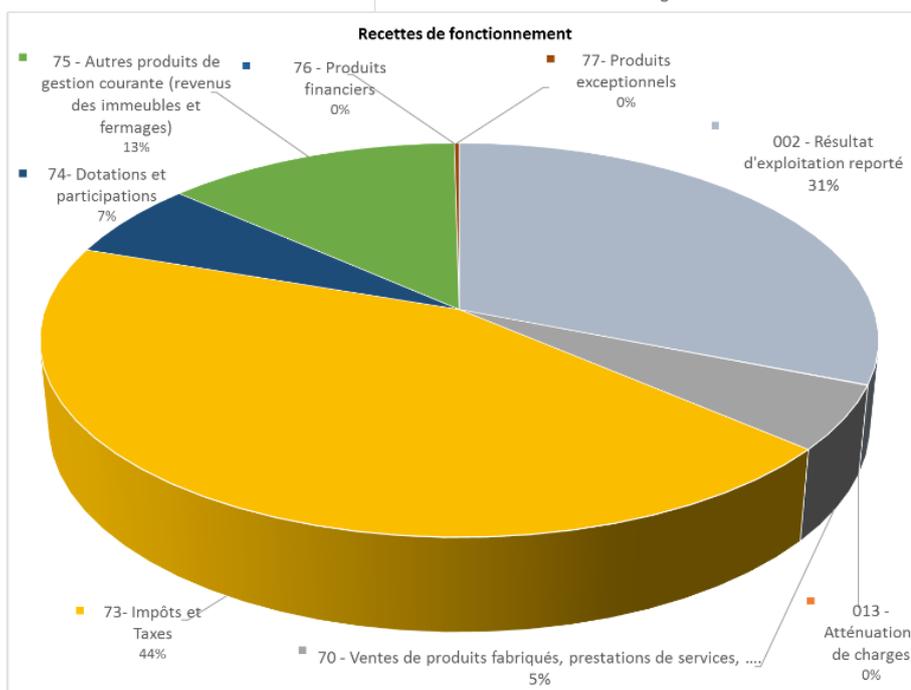
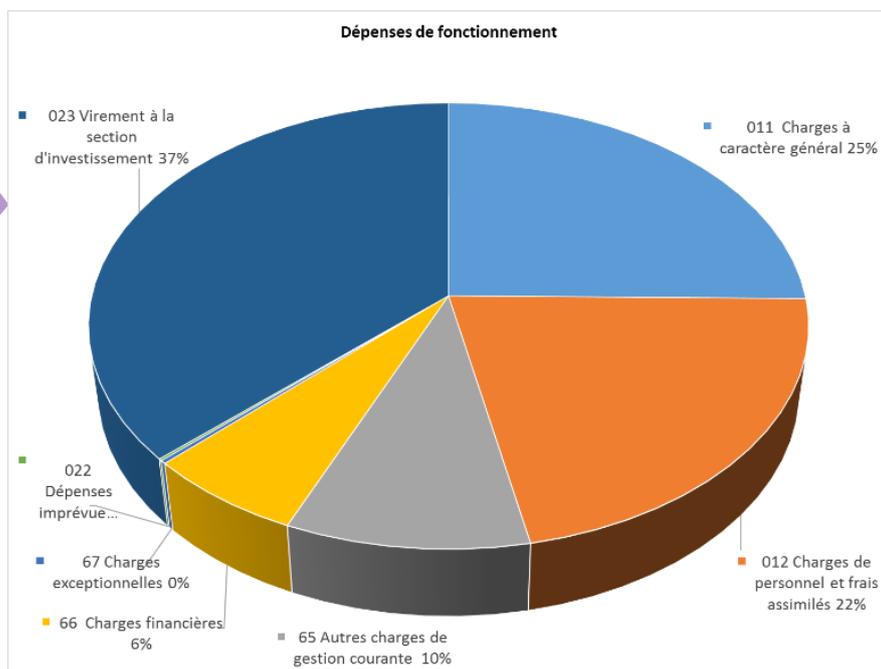
Isabelle Orth

Finance
Forêt, Agriculture, Environnement, Assainissement
École, Périscolaire, Enfance, SIVU
Embellissement



Coup d'œil sur le budget

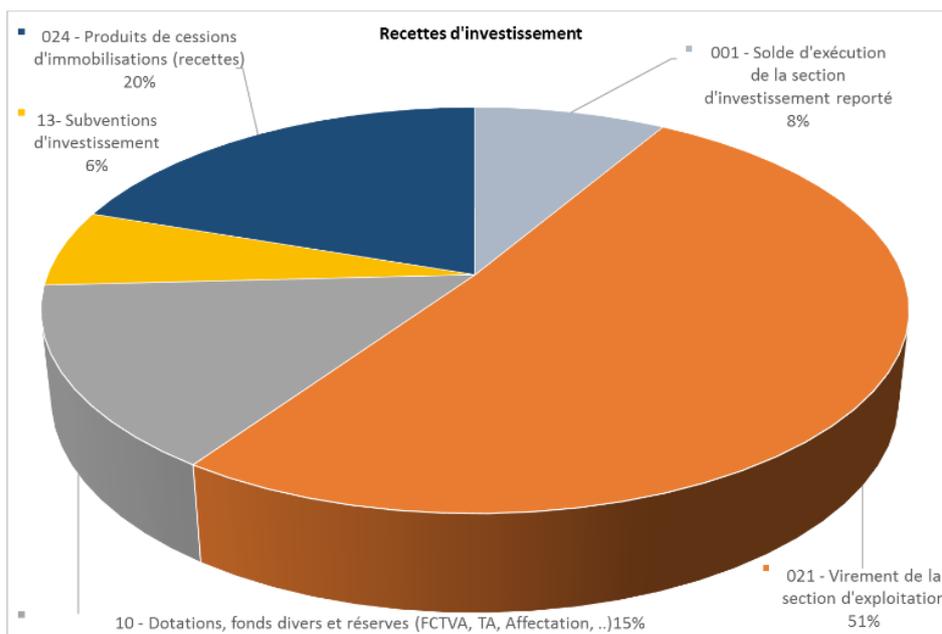
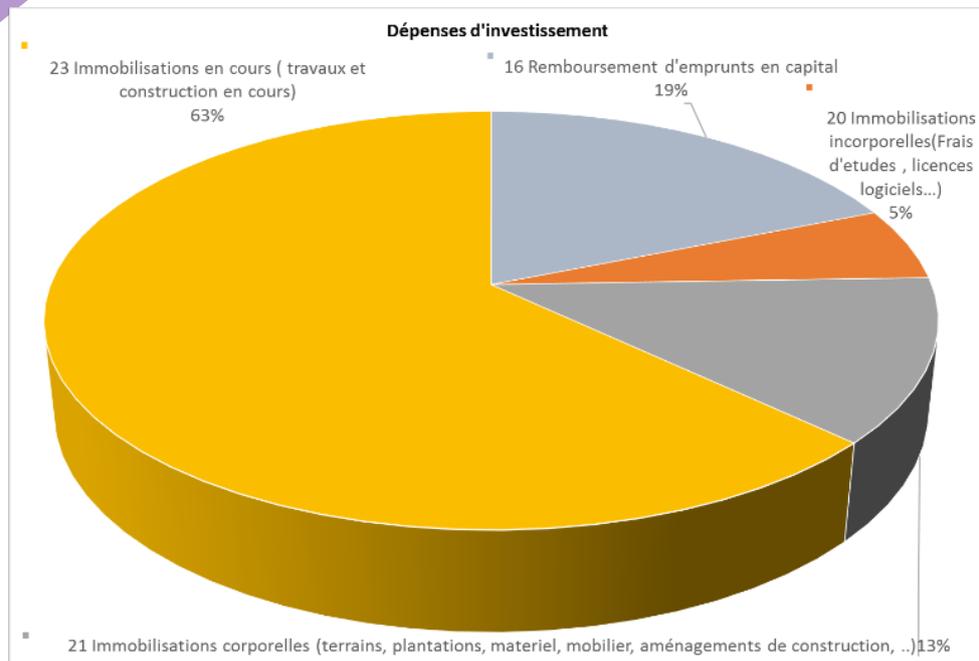
Le budget de fonctionnement s'élève à 1 090 775,18 €



Parmi les opérations programmées :

- Église : Réparation vitrail
- Salle polyvalente : Dépannage porte d'entrée / remplacement du chauffe-eau / renouvellement de l'éclairage
- Achat de parcelles rue de Sierck
- Gendarmerie : remise aux normes du portail
- Achat de mobilier Périscolaire et Scolaire
- Achats de panneaux de signalisations
- Périscolaire : Matériel informatique et d'animation
- Forêts : Plantations et travaux sylvicoles
- Mairie : renouvellement du parc informatique et logiciel, remplacement des portes fenêtres de la salle des mariages
- Fourniture et installation de camera de vidéo-protection (ZA-Conteneurs à verre / Église / Salle polyvalente / aire de jeux)
- Entretien de voiries / réfection d'enrobés et de trous

Le budget d'investissement s'élève à 786 183,26 €



- Achat d'un Épandeur à sel
- Création terrain multisport à proximité du terrain de football
- Assainissement / Station d'épuration : Étude et travaux pour l'auto surveillance des rejets des déversoirs d'orage
- Rue St Nicolas - Travaux d'assainissement, d'aménagement et de mise en esthétique des réseaux secs
- Passage en LED de l'éclairage public : Parking Salle/Écoles et rue St Nicolas
- Maison de la Dîme : Étude relative à un projet de Musée/Ludothèque/Salle de réunion
- Projet d'atelier municipal : Études de faisabilité
- DUP protection des ressources en eau : États parcellaires
- Achat parcelles ancienne fonderie au CD57
- Réfection de l'étanchéité de la toiture terrasse du local surpresseur - rue des vergers

Commission Communale d'Action Sociale

Suite aux dispositions de la loi NOTRe du 7 août, le conseil municipal après en avoir délibéré en l'absence de structure intercommunale et souhaitant éviter la lourdeur des formalités liées au CCAS, pour une petite commune, décide de créer une **Commission Communale d'Action Sociale**.

Y siègent Mmes Marie Andrée BOCK, Isabelle ORTH et M. Denis LOGNON et le Maire en tant que président.

Et 3 personnalités civiles impliquées dans la vie sociale de la commune seront désignées prochainement.

Leur rôle est de fournir aux familles des informations pour les orienter vers différents organismes pour avoir des aides, soutenir les personnes en difficultés ou les personnes âgées. Tous les dossiers seront étudiés en commission.

Participation Citoyenne

Pour rappel, la Commune a opté pour la démarche « participation citoyenne » il y a quelques années.

Elle consiste à sensibiliser les habitants et à les associer à la protection de leur environnement.

Les personnes référentes par rues sont :

ULLMER Gilles – 5 Boucle de Thuré - 03 82 83 41 66

MARCHAL Jean Paul –11 Rue de Sierck - 03 82 82 30 91

LEIDIG Armand – 4 La Ferme – 03 82 83 80 60

LEJEUNE Pierre – 12 Rue de la Chartreuse – 06 78 39 89 04

HOELLINGER Sandy – 23 rue de la Moselle – 06 50 06 53 82

SCHMITT Edmond – 35 rue de la Chartreuse – 06 76 15 22 23

MARET Alfred – 10 rue des vignes – 03 82 83 74 13

VERCELINO Bruno – 18 rue des Vergers – 06 27 21 35 38

Charte de bonne conduite

PETITS RAPPELS

- **Dépôt sauvage**
Toute personne prise sur le fait s'expose à une amende de **1500 euros**.
- La mairie rappelle que par Arrêté Municipal, les travaux de bricolage ou de jardinage sont autorisés uniquement pendant les horaires suivants :
Les jours ouvrables de 9 h à 20h.
Le samedi de 10h à 18h.
Interdits le dimanche et les jours fériés.
- **Stationnement**
Il est demandé aux habitants de garer leur voiture dans leur garage ou leur entrée de garage dans la mesure du possible et de laisser un passage piéton.
Les trottoirs appartiennent au domaine public et non aux propriétaires des maisons. Donc il n'existe pas de stationnement "réservé" ou "privé" sur les trottoirs.
- **Feux de jardins**
Ils sont interdits par l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental. Tout contrevenant est passible d'une amende de 3ème classe, d'un montant de 450 euros.
- **Prière de ramasser les excréments de chiens sur la voie publique**
Des canisettes sont mises à disposition dans le village.

Régie de télédistribution



Le nouveau président de la Régie de télédistribution est M. Bruno Vercellino.
Vous pourrez le contacter en cas de besoin au :
+33 6 27 21 35 58



Désherbeur vapeur

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'usage de produits phytosanitaires est interdit aux collectivités dans l'entretien des espaces verts et des voiries.

Afin de faciliter la tâche des employés communaux qui utilisaient la binette et un bruleur à gaz, notre commune a fait l'acquisition d'une désherbeuse qui produit de la vapeur d'eau. La température élevée permet de brûler la chlorophylle de la mauvaise herbe, qui meurt et disparaît par la suite.

Dotée de plusieurs accessoires et d'une cuve de 1000 litres, cette machine polyvalente peut servir pour l'arrosage des massifs floraux et jardinières, elle est également équipée d'un nettoyeur à eau haute pression.

Le coût de l'acquisition s'élève à 18035€ HT, subventionné à hauteur de 50% par l'agence de l'eau Rhin-Meuse.

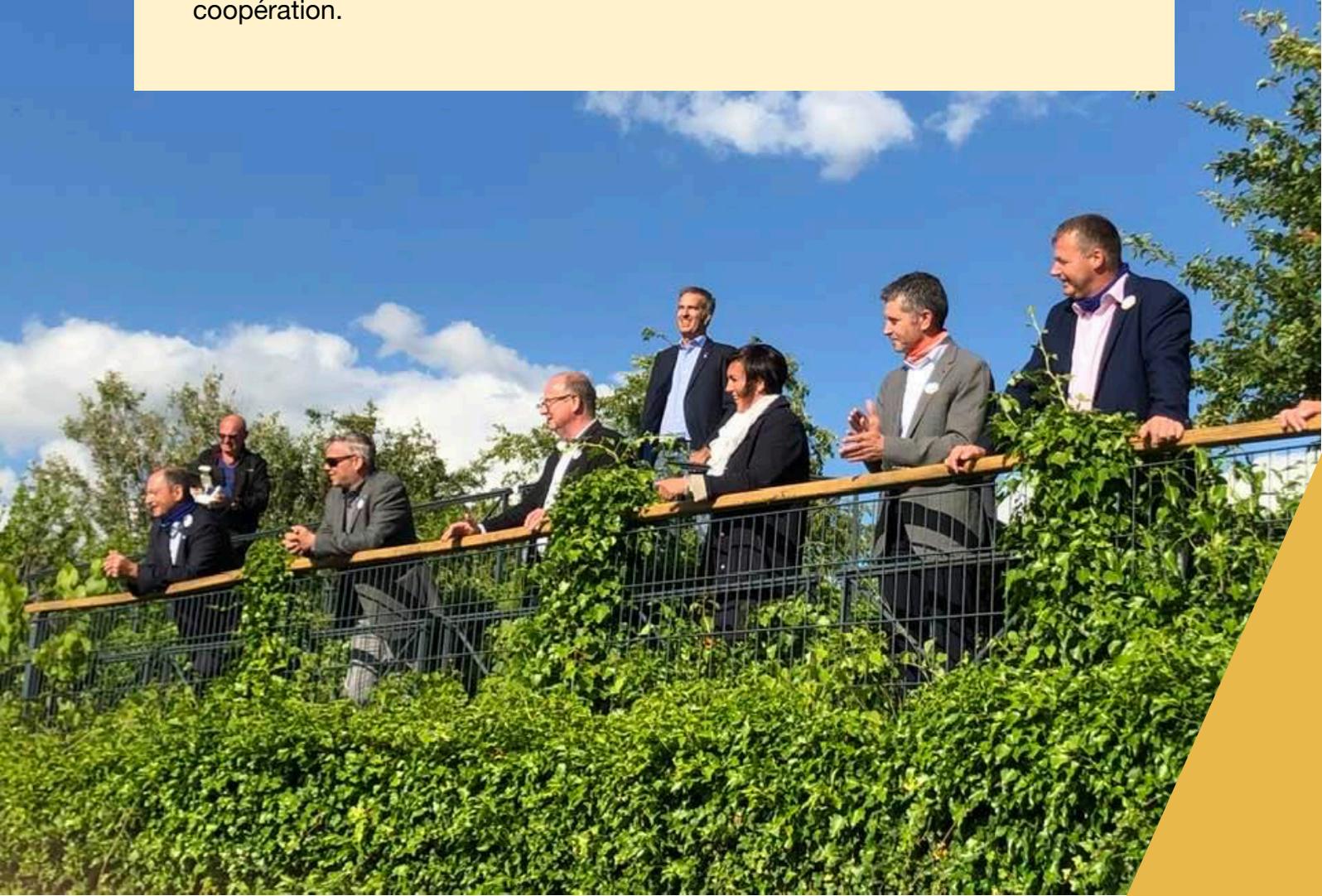


Journées transfrontalières

Accueil de nos voisins et amis, Maires et aussi Bourgmestres des deux côtés de la frontière dans le cadre d'une association dont le but est une collaboration transfrontalière entre les communes d'Apach, Contz-les-Bains, Rustroff, Sierck les Bains, Rettel, Perl, Merzig, Mettlach, Merzig, Schengen, Mondorf les Bains, Dahleim.

Objet de l'association : développer les activités économiques et le secteur du tourisme.

- Les experts compétents des municipalités participant à cet accord se rencontrent régulièrement en réunion pour discuter sur des projets.
- Rédaction d'un logo commun utilisé dans cette coopération.
- Créer une présence commune sur Internet et les médias sociaux, en soulignant les événements et les sites touristiques.
- Création d'un flyer commun dans lequel les événements importants sont annoncés.
- Mise en commun de moyens pour attirer plus de touristes dans la région.
- Sensibiliser la population locale aux curiosités de la région - au-delà des frontières nationales.
- Création d'offres de vacances transfrontalières.
- Les voyages scolaires et les échanges d'étudiants dans la région doivent être encouragés - des manifestations communes sont organisées.
- Les mesures sont en constante adaptation et seront étendues au cours de la coopération.





Le premier conseil communautaire du Bouzonvillois 3 Frontières s'est réuni à Rettel le mercredi 29 juillet pour les élections des délégués aux différentes commissions. Le nouveau président de la communauté de communes est M. Armel CHABANE, Maire de Bouzonville, et les vice-présidents sont :

1ère vice-présidente : Mme Helen LAMBARD HAMMOND (Sierck-les-Bains) en charge de la commission des relations transfrontalières, du bilinguisme, du patrimoine et de la communication.

2ème vice-président : M. Jean-Luc SCHNEIDER (Chémery-les-Deux) en charge de la commission du développement économique, de l'emploi, de l'innovation et du numérique.

3ème vice-président : M. Jean-Paul TINNES (Montenach) en charge de la commission déchets et ordures ménagères.

4ème vice-président : M. Alain PIERROT (Anzeling) en charge de l'aménagement du territoire, de l'élaboration des documents locaux de planification, de l'habitat et logement.

5ème vice-président : M. Rémi SCHWENCK (Rettel) en charge de la commission agriculture, de l'eau et de l'assainissement, de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI).

6ème vice-présidente : Mme Frédérique WEHR (Freistroff) en charge de la commission développement durable et environnement, de la transition écologique et énergétique et du tourisme.

7ème vice-présidente : Mme Emilie FELTZ (Apach) en charge de la commission solidarité, familles, parentalité, petite enfance, transport et mobilité.

8ème vice-président : M. Alphonse MASSON (Rémelfang) en charge des relations aux communes et aux projets communaux, de la mutualisation, de l'instruction des droits du sol, du sport et culture.



Concours d'illuminations et de décorations de Noël 2019

Merci à tous les habitants d'avoir contribué à l'embellissement de notre village.
Les membres du jury ont sélectionné les lauréats suivants :

Le Prix d'honneur est décerné à Mr et Mme Bermes Philippe 5 route de Thionville.

1er prix : Mr et Mme. André Georges 9, rue de Sierck les Bains.

2ème prix : Mr et Mme. Ridt Jean-Louis 39, rue de Sierck les Bains

3ème prix : Mr et Mme Grange José 14, rue de Contz les Bains.

Un grand merci à l'atelier des petites mains, ces bénévoles qui œuvrent toute l'année sur les thèmes de pâques, du char de la St. Jean et de Noël !

Les portes de notre atelier sont ouvertes le lundi soir à partir de 19h30 et le jeudi après-midi à partir de 13h30 au 1^{er} étage de la forge.



14 juillet

Célébration du 14 juillet

Remise d'une gerbe devant le monument aux morts pour la fête nationale, en présence des portedrapeaux



11 novembre

Devoir de mémoire en l'honneur du 102ème anniversaire de l'armistice de 1918 avec dépôt d'une gerbe devant le monument aux morts. La cérémonie s'est tenue en comité restreint en raison de la crise sanitaire.

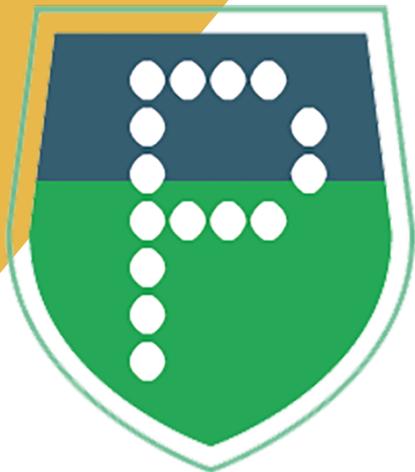


Départ du Major Zipp

Une réception a été organisée fin juillet en l'honneur du Major ZIPP qui quitte la gendarmerie après 37 ans de service. Il aura dirigé la brigade Rettel au cours des cinq dernières années.

Depuis peu c'est le Major MULLER Jean-Marc qui a pris les rênes de la brigade de gendarmerie. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.





Panneau Pocket

Depuis le mois de mars votre commune est abonnée à Panneau Pocket

Panneau Pocket, qu'est-ce-que c'est ?

Panneau Pocket est un panneau d'information dans sa poche. C'est une application mobile simple et efficace qui permet aux Mairies et aux Intercommunalités d'informer et d'alerter leurs citoyens en temps réel sur leurs smartphones. L'objectif est d'avoir à portée de main, partout et tout le temps toutes les informations de la Mairie.

Que permet de faire votre application ?

Chaque nouvelle publication de la Mairie est notifiée sur le téléphone pour prévenir les habitants. Ils consultent alors deux types de communication disponibles sous forme de panneau : les messages ou les alertes. Les messages relaient les informations du quotidien : vie pratique, spectacle, sport, travaux, repas, actes administratifs, loto... c'est très diversifié. Parfois inattendu également ! Des trousseaux de clés ou des doudous perdus ont retrouvé leurs propriétaires grâce à cette application.

Les alertes concernent des événements exceptionnels, avec un caractère d'urgence et/ou de risques, tels que les alertes météo des préfectures, les accidents, les coupures EDF, etc. ...

Télécharger l'application GRATUITE de Panneau Pocket sur votre smartphone



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »



Horaire de la déchèterie

Réouverture des déchetteries communautaires aux jours et horaires habituels à compter du lundi 15 juin 2020

	Halstroff		Rettel		Bouzonville	
	HIVER	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ
Lundi	Fermée		Fermée		Fermée	
	13h00-16h45	14h00-17h45				
Mardi	9h00-11h45		9h00-11h45		9h00-11h45	
	13h00-16h45	14h00-17h45	13h00-16h45	14h00-17h45	13h00-16h45	14h00-17h45
Mercredi	Fermée		Fermée		9h00-11h45	
			13h00-16h45	14h00-17h45	13h00-16h45	14h00-17h45
Jeudi	9h00-11h45		9h00-11h45		9h00-11h45	
	13h00-16h45	14h00-17h45	13h00-16h45	14h00-17h45	13h00-16h45	14h00-17h45
Vendredi	9h00-11h45		9h00-11h45		Fermée	
	13h00-16h45	14h00-17h45	13h00-16h45	14h00-17h45	13h00-16h45	14h00-17h45
Samedi	9h00-11h45		9h00-11h45		9h00-11h45	
	13h00-16h45	14h00-17h45	13h00-16h45	14h00-17h45	13h00-16h45	14h00-17h45

- ▶ La bascule horaire été/hiver s'effectue au moment du changement d'horaire.
- ▶ Accès non autorisé aux professionnels le samedi dans les déchetteries.
- ▶ Port du masque recommandé et respect des gestes barrières.
- ▶ Un passage autorisé par jour.



Suivez toute l'actualité du service OM sur Facebook : **CCB3F OM INFOS**
ou sur www.ccb3f.fr

Tourisme

Depuis quelques semaines un groupe d'élus se penche sur la conception de sentiers de marche et de découverte du village. Ils seront adaptés suivant la capacité de chacun. (3 – 5 – 8 – 13 km). Un support répertoriant les différents chemins sera disponible dès le printemps.



La vie du village

Naissances

KLEIN Jules Jean Philippe – 9 août 2019 – Thionville

NICOLAS Jeanne, Hélène, Véronique – 12 septembre 2019 – Thionville

GUININ Valentine – 3 mars 2020 – Thionville

GAENG Eva – 9 mars 2020 – Thionville

GIGLIOTTI Enzo, Louis – 15 mai 2020 – Luxembourg

TOMAIUOLO Hayden, Christophe Frédéric – 01er août – Thionville

ACCARDO Alice – 21 septembre – Strasbourg

MARCOT Kélio – 21 novembre – Thionville

LANGIU MANCINELLI Livia – 24 novembre – Thionville

Mariage

FICHANT Mathieu & MIRON Laura – 14 septembre 2019

PACS

FRANTZ Robert & BEGUE Élodie – 20 novembre 2019

FILET Alexis & STAHL Margaux – 12 décembre 2020

Décès

PORTZER née GROSSE Gertrude – 25 octobre 2019 – Rustroff

LOPICO Otello – 9 novembre 2019 – Rettel

Sœur Céline – 16 novembre 2019 – Sierck-les-Bains

PROVIN Corinne – 6 décembre 2019 – Rettel

TRINELL Paul – 8 décembre 2019 – Metz

STRUPP Henri – 7 janvier 2020 – Rettel

BIDINGER née SPANG Marie-Thérèse – 21 mars 2020 – Thionville

BARTHEL Sylvain – 12 avril 2020 – Sierck-les-Bains

HILLARD Monique Marie Anne – 11 avril – Thionville

KEFF Michel – 5 août – Thionville

CASCIU née HERNICOT Colette – 10 septembre – Thionville

WAX Gilbert – 5 octobre – Metz

WAX née BLESSER Marie-Thérèse – 22 octobre – Rettel

ACCARDO Alice – 31 octobre - Strasbourg





Docteur sourire

L'association « Docteur Sourire » a tenu le 13 mars 2020 son Assemblée Générale à la salle polyvalente de Rettel. Monsieur Rémi Schwenck, maire de Rettel ainsi que d'autres membres du conseil municipal comptaient parmi les invités.

Cette association a pour vocation de soulager la douleur et l'angoisse des enfants malades. Des artistes professionnels (clowns, magiciens, musiciens...), en relation avec les équipes médicales, sont formés pour distraire et faire rire les enfants et leurs parents durant les soins dans les hôpitaux de Lorraine ou à domicile.

En 2019, quelques 3096 enfants ont ainsi reçu la visite de 5 clowns dans différents centres hospitaliers lorrains. Présents à l'AG, ils nous ont fait entrer l'espace d'un instant, dans leur univers fait de rires et de magie, autour du pot de l'amitié.

Nous avons appris lors de cette réunion, que cette association manquait cruellement de fonds et que les restrictions dues à la pandémie n'arrangeaient en rien leurs actions.

Si vous souhaitez faire un don, visitez leur site internet :

www.docteur-sourire.com



Concours Photo

DATE du 01^{ER} juillet 2020 au 31 mai 2021

A travers vos photos, faites-nous redécouvrir notre beau village !

La participation au concours photo entraîne l'acceptation entière du présent règlement.

Le thème : *Les paysages de Rettel au gré des saisons*

Ce concours a pour but de sublimer le village, en apportant un nouveau regard au travers de points de vue originaux, d'angles insolites, en laissant travailler votre imagination.

Les photographies sélectionnées par un jury seront **exposées à la Mairie**

Conditions de participation :

Ce concours gratuit est ouvert à tous les photographes amateurs.

Chaque participant peut présenter **trois photos au maximum**.

Le concours est ouvert à compter du 1er juillet 2020. La date limite d'envoi des photographies est fixée au **31 mai 2021**.

Les photographies seront acceptées **uniquement** sous **format PAPIER PHOTO 20 X 30 cm** et devront être accompagnées d'une légende inscrite à l'arrière de la photo ou sur papier libre et envoyées ou soit ramenées à la mairie de Rettel aux horaires d'ouvertures

Mardi de 16h à 18h

Mercredi de 10h à 12h

Vendredi de 16h à 18h

Adresse postale : 8 rue Saint Nicolas – 57480 RETTEL

Les candidatures seront envoyées par mail à : mairie.rettel@wanadoo.fr ou remise du bulletin à la mairie aux horaires d'ouvertures

Détails techniques

La création doit illustrer le thème et doit être prise sur la commune de Rettel.

Les photos devront être sur support papier photo au format 20 x 30 cm.

Les photos proposées peuvent être en couleurs ou en noir et blanc ;

Aucune marque et plus généralement aucun élément visuel portant atteinte à la vie privée ou au droit à l'image de tiers ne doit figurer sur la création

Les participants doivent garantir aux organisateurs que leurs photographies ne portent pas atteinte à l'image des tiers et qu'ils ont obtenu toutes les autorisations nécessaires.

Utilisation des photographies

Les participants au concours cèdent à titre gracieux les droits de reproduction, de représentation et de divulgation ainsi que les modalités de réutilisation

Les prix : 3 bons d'achat : 100 € - 75 € et 50 €

Bulletin de Participation CONCOURS PHOTO 2020-2021

A REMPLIR ET A RETOURNER A LA MAIRIE, soit par MAIL ou COURRIER

(La participation au concours sous-entend l'acceptation du règlement dans son intégralité)

NOM :

PRENOM :

Date de naissance, si -moins de 12 ans, ou entre 12 et 18 ans:.....

ADRESSE COMPLETE :

CODE POSTAL :

VILLE :

MAIL :@.....

Tél :

Je soussigné, M..... déclare être l'auteur de la photo et reconnais avoir pris connaissance du règlement et l'accepter sans réserves.

Pour les participants mineurs :

Je soussigné, M.....titulaire de l'autorité parentale de

..... l'autorise à participer au concours photo.

Fait le à

SIGNATURE

Le 80^{ème} anniversaire du retour des évacués de Rettel



Nous fêtons cette année le 80^{ème} anniversaire du retour des Rettelois, évacués au cours de la seconde guerre mondiale (1939-1945) à Thuré, petite bourgade dans la Vienne (86). A cette occasion, nous nous sommes entretenus avec Marie-Louise Printz, l'actuelle présidente du comité du jumelage de Rettel-Thuré.

1) Depuis quand êtes-vous à la tête du comité du jumelage et pourquoi avoir pris cette fonction ?

Après Monique Filet, 1^{ère} présidente du comité (de 1986 à 2002) et Michel Nocké (de 2003 à 2012), j'ai accepté de prendre la présidence. Cela fait donc plus de 8 ans maintenant. Mon but étant que les événements douloureux subis par la population et qui font partie intégrante de l'histoire de Rettel, ne soient pas oubliés.

C'est un devoir de mémoire de transmettre à nos enfants ce que nos grands-parents et parents ont vécu.

En septembre 1939, 346 habitants du village ont dû quitter leur maison, abandonnant tous leurs biens pour fuir l'ennemi et se retrouver en quelques heures dans des wagons à bestiaux, vers une destination inconnue. Les habitants de Thuré accueillirent les Rettelois du mieux possible. Il ne faut pas oublier que les anciens Mosellans parlaient presque tous le patois local et que les communications en français n'ont pas été faciles au début. Cet exode dura plus d'un an. Des mariages et des communions furent célébrés. Il y eu aussi des naissances et malheureusement quelques décès. La vie reprenait. En automne 1940, la plupart des villageois purent revenir en Moselle. Quelques-uns restèrent cependant là-bas et y fondèrent une famille, d'autres revinrent quelques années plus tard.

2) En quelle année a été créé ce comité et pourquoi ?

Des contacts avaient déjà été pris mais c'est en 1985 que Monsieur Jean Schwenck, alors maire de Rettel et Monsieur Claude Marquois, alors maire de Thuré, se sont retrouvés dans la Vienne afin d'organiser une rencontre entre les habitants des deux villages.

Le 1^{er} mai 1986, 80 Thuréens arrivèrent pour la première fois chez nous. Beaucoup de nos aînés renouèrent des contacts avec les gens qu'ils avaient connus 46 ans auparavant. Ce furent des moments très intenses, avec beaucoup d'émotion et de plaisir. Il y avait bien sûr des nouveaux venus qui n'avaient pas connu cette période de l'histoire et tout ce petit monde s'intégra parfaitement durant ce long week-end de l'Ascension.

Si bien qu'au moment du départ, beaucoup de larmes coulèrent et la promesse de se revoir l'année suivante à Thuré fut tenue.

Depuis, les Mosellans et les Poitevins se retrouvent régulièrement les uns chez les autres. Le rôle du comité est de coordonner ces rencontres et de concocter durant ces 4 jours un agréable programme permettant entre autre de faire découvrir à nos hôtes la richesse du patrimoine de notre belle région.



3) Quels sont vos meilleurs souvenirs ? Avez-vous quelques anecdotes à raconter ?

Ce qui me plaît le plus est que cette belle histoire d'amitié commencée il y a plus de 34 ans, perdure toujours. Bien sûr beaucoup nous ont quittés mais il y a un roulement et de plus jeunes remplacent leurs aînés.

Je me souviens en particulier de deux moments marquants : l'arrivée des Thuréens en 1986 lors de la première rencontre avec les familles accueillantes de Rettel et un an plus tard, l'accueil des Rettelois à Thuré.

Nos aînés retrouvaient pour la plupart le lieu qui les avait accueillis enfants. Les cloches de l'église se mirent à sonner lorsque les 2 cars entrèrent dans le village et les gens pleuraient à chaudes larmes tant l'émotion était à son comble.

Une autre anecdote si on peut parler ainsi, est un mariage célébré dans notre région par l'adjoint au maire de Thuré.

4) Quels ont vos projets futurs ?

Je suis entourée par une bonne équipe et je peux compter sur chaque membre du comité.

Les idées pour organiser les rencontres chez nous tous les 4 ans maintenant, ne manquent pas. Chacun donne son avis, apporte quelque chose et ensemble nous faisons en sorte que les séjours que nous organisons soient inoubliables. En 2021, ce sont nos amis de Thuré qui viendront nous rendre visite.

Notre prochain objectif est la préparation de ce séjour qui se déroulera durant le long week-end de l'Ascension si bien entendu les conditions sanitaires nous le permettent.

5) Et le mot de la fin ?

Ces liens profonds d'amitié qui se sont créés au fil des ans doivent perdurer afin de ne pas oublier l'origine du jumelage : l'occupation de l'Alsace-Moselle, la fuite des populations civiles devant la guerre et le nazisme.

Nous avons encore beaucoup de choses à faire découvrir à nos amis et mon souhait est que le jumelage puisse continuer encore de nombreuses années.



Jeunes diplômés

Un bon d'achat a été remis par la Municipalité aux scolaires entrant en 6ème ainsi qu'aux jeunes diplômés pour leur travail et leur réussite

Entrée en 6ème

BUCHMULLER Simon – DICOP Marie – DJERBOUB Maëlis – HOELLINGER-FERRARI Elina – LEDIEU Jules – MERSCH Kahili – PAULMIER Manon – POIRSON Emmy – DIEVART-MANCINELLI Kenzo Brevet des collègues
DUVOT Célia – MAWOUNG Junior

BEP Gestion Administration

CAMES Coline

BAC S

SALVETTI Lili - DEWISE Victor

Brevet des Métiers d'Art : Ebéniste

VERCELLINO Valentin

Master « Audit et Finances d'entreprise »

KIEFFER Etienne

Licence Gestion de la santé des plantes

HANDRICK Antonin

Master de sciences technologies, mention électronique énergie électrique, automatique, parcours type conception de systèmes électroniques et communicants

RIGGI William

DUT Génie Civil

BARRE Guillaume

Associations

Nouvelle présidente du Foyer Communal et Rural de Rettel

Mme MALLINGER Muriel : 06 12 24 69 93

Nouvelle présidente de l'Association des Parents d'élèves

Mme Elodie ZIMMER : 07 71 05 70 5807

Nous leur souhaitons pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.

Jeunesse sportive : Une année en pointillé...

Comme pour beaucoup d'autres activités le football a connu une année difficile. Au niveau financier, notamment, le club a connu un préjudice énorme. Toutes les manifestations assurant habituellement les 3/4 des finances nécessaires à la bonne marche du club ont été annulées. Même la distribution des calendriers semble compromise.

Au niveau sportif, après une saison 2019/2020 à moitié amputée pour des motifs sanitaires, il a été possible de faire une Assemblée Générale au cours de laquelle le comité a été renforcé et rajeuni. D'anciens éducateurs sont revenus et d'autres nous ont rejoint. Ils ont déjà prouvé leur engagement en rétablissant une pyramide des âges qui n'existait plus depuis 3 ans. Le club compte à nouveau des équipes dans toutes les catégories. Chaque équipe est encadrée par 2 ou 3 éducateurs. S'il est de plus en plus difficile de conserver des joueurs seniors sérieux et motivés cela l'est également pour les plus jeunes mais pour d'autres raisons. Aujourd'hui certains parents préfèrent se déplacer à Basse-Ham ou à Remeling pour faire évoluer leurs enfants sur des terrains synthétiques. Afin de compenser cet inconvénient il faudra redoubler d'efforts au niveau de la formation et ramener rapidement le club au niveau des meilleurs clubs de jeunes comme par le passé. Enfin, une charte de bonne conduite a été mise en place pour tous les intervenants (joueurs, éducateurs, dirigeants, parents et spectateurs). Il ne reste plus qu'à espérer une reprise prochaine des compétitions.

Armand Leidig, Président de la JSRHC



Photos de la Saint Nicolas

Chaque année Saint Nicolas et son compagnon le père Fouettard se rendent dans les différentes classes de la commune pour la distribution de friandises.



Petite section

Moyenne section



Grande section & CP





CE1 & CE2



CM1 & CM2

IME





N'hésitez pas à consulter le site internet de la Mairie, vous y trouverez les différents comptes rendus et informations locales : www.rettel.fr et sur la page

Facebook Moselle Rettel

Jours et heures d'ouverture de la mairie :

mardi et vendredi de 16h à 18h

mercredi de 10h à 12h et le 1er

samedi du mois de 10h à 11h30

Ce bulletin est publié sous la responsabilité de la mairie de Rettel et de la commission communale de la communication.

Ce bulletin est distribué dans chaque boîte aux lettres. Tirage 400 ex.

Impression : A2DV Numérique – Florange

Ne pas jeter sur la voie publique

